



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le onze décembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	31	Suffrages exprimés :	45
Absents :	24	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir	14	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	10	Nombre d'abstention(s) :	0

**Etaient présents :** M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth  
Mme ANGELETTI Frédérique  
Mme ARAGONES Claire  
M. BATOUX Philippe  
M. CARLIER Roland  
M. COURTECUISSÉ Patrick  
Mme CRESPEL Delphine  
M. DECHER Martine  
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse  
M. GERAULT Jean-Pierre

Mme GIRARD Nicole  
Mme GREGOIRE Sylvie  
M. JUSTINESY Gérard  
M. KITAEFF Richard  
M. LE FAOU Michel  
Mme LION-PESQUIES Christine  
M. MASSIP Frédéric  
Mme MONFRIN Marie-Josée  
M. MOUNIER Christian  
Mme NALLET Christine

Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse  
M. NOUVEAU Michel  
M. PETTAVINO Jean-Pierre  
Mme PIERI Julia  
Mme PONTET Annie  
M. RIVET Jean-Philippe  
M. SILVESTRE Claude  
M. SINTES Patrick  
Mme STELLA Aurore  
M. VOURET Eric

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. ATTARD Alain  
Mme AUDIBERT Danielle  
Mme BASSANELLI Magali  
Mme BLANCHET Fabienne  
M. BOREL Félix  
M. BOURSE Etienne  
Mme BUCHACA Sophie  
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane  
Mme CLEMENT Marie-Hélène  
M. DERRIVE Eric  
Mme JEAN Amélie  
M. JUNIK Pascal  
M. LIBERATO Fabrice  
Mme PAIGNON Laurence

ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia  
ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre  
ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine  
ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard  
ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL  
ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse  
ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe  
ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian  
ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick  
ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland  
ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie  
ayant donné pouvoir à Mme CRESPEL Delphine  
ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe  
ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth

**Absents excusés :**

Mme DAUPHIN Mathilde  
Mme MILESI Véronique  
Mme ROUX Isabelle  
M. SEBBAH Didier

**Absents non-excusés :**

Mme MACK Marie-Thérèse  
Mme MARIANI-RENOUX Séverine  
Mme PALACIO Céline  
M. PEYRARD Jean-Pierre  
M. ROUSSET André  
M. SELLES Jean-Michel

**Secrétaire de séance :**

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance



N° 2024-173

**RESSOURCES HUMAINES** – Recrutement d’agents contractuels  
pour des besoins temporaires ou saisonniers  
du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 15 avril 2025

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu le Code général de la fonction publique, et notamment l’article L332-23 ;*
- *Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l’application de l’article 136 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire du 27 novembre 2024.*

Le recrutement d’agents contractuels de droit public est autorisé pour faire face à des besoins liés à l’activité des services.

Dans ce cadre, en amont du vote du budget, il est proposé au Conseil de valider les recrutements suivants :

- **Accroissements saisonniers d’activité :**

Service	Fonctions	Grade	Rémunération	Nombre de postes
Campings	Agents d’accueil	Adjoint administratif ou Adjoint technique territorial	1 <sup>er</sup> échelon – IB 367	0.17 ETP
	Agent d’entretien			0,10 ETP
	Agent d’accueil et d’entretien			0,10 ETP
	Agent d’entretien			0,10 ETP
Collecte	Agents de collecte	Adjoint technique territorial	1 <sup>er</sup> échelon – IB 367	0.62 ETP

- **Accroissements temporaires d’activité :**

Service	Fonctions	Grade	Rémunération	Nombre de postes
Collecte	Agent polyvalent	Adjoint technique	1 <sup>er</sup> échelon – IB 367	0.65 ETP
Piscines	Agent d’entretien	Adjoint technique territorial	1 <sup>er</sup> échelon – IB 367	0.30 ETP
Petite enfance	Pool Auxiliaire de puériculture ou Assistant.e Petite enfance	Auxiliaire de puériculture	4 <sup>ème</sup> échelon – IB 434	0.60 ETP
		ou Adjoint d’animation	1 <sup>er</sup> échelon – IB 367	
	Auxiliaire de puériculture ou Assistant.e Petite enfance	Auxiliaire de puériculture	4 <sup>ème</sup> échelon – IB 434	0,30 ETP
		ou Adjoint d’animation	1 <sup>er</sup> échelon – IB 367	

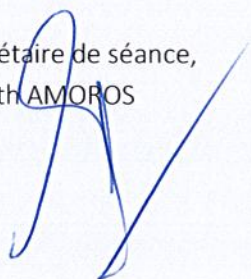


	Cuisinier.e	Adjoint technique territorial	1 <sup>er</sup> échelon – IB 367	0.30 ETP
Tous services	Assistant administratif	Adjoint administratif	1 <sup>er</sup> échelon – IB 367	1 ETP
	Agent polyvalent	Adjoint technique	1 <sup>er</sup> échelon – IB 367	
	Auxiliaire de puériculture ou Assistant.e Petite enfance	Auxiliaire de puériculture ou Adjoint d’animation	4 <sup>ème</sup> échelon – IB 434 Ou 1 <sup>er</sup> échelon – IB 367	

Le Conseil Communautaire,  
Où le rapport ci-dessus,  
Délibère, et  
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **AUTORISE** la création d’emplois à temps complet et non complet, jusqu’au 15 avril 2025, sur les grades, échelons et indices de rémunération cités ci-dessus, en application de l’article L332-23 du Code Général de la Fonction publique relatif aux accroissements d’activité ;
- **DIT** que ces agents pourront bénéficier d’un régime indemnitaire alloué par arrêté individuel ;
- **DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires seront inscrits en dépenses de la section de fonctionnement au chapitre 012 « Charges de personnel » au budget principal et au budget annexe des Campings ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les contrats de recrutement correspondant ainsi que les avenants éventuels.

La Secrétaire de séance,  
Elisabeth AMOROS



Cavaillon, le 12 décembre 2024

Le Président,  
Gérard DAUDET

